

MÉMOIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE DEUXIÈME ÉCOLE PRIMAIRE À L'ÎLE DES SŒURS

POUR : JULIANA ZERDA

PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

4 JUILLET 2013

Je suis colombienne d'origine et québécoise de cœur et passion, résidente à L'Île-des-Sœurs, depuis dix ans, les mêmes dix ans que j'habite au Québec avec ma famille, mon mari et mes deux enfants de 10 et 5 ans.

Je me suis impliqué activement avec le dossier de la deuxième école de L'Île-des-Sœurs, depuis le début, en étant membre du Conseil d'établissement de l'école actuel, dans le comité dessine-moi un école et actuellement comme membre du CA de l'Association des Familles de L'Île-des-Sœurs, AFIDS.

La motivation de mon implication réside dans le fait que il y a plusieurs immigrants, comme moi, qui n'ont pas de voix, pas dans sa forme physiologique mais plutôt dans une forme psychologique.

N'ont pas de voix, parce que ne parlent pas français, n'ont pas de voix parce que dans son processus d'intégration n'ont pas la confiance suffisant pour exprimer ses idées et les défendre, n'ont pas de voix parce que simplement ont peur de s'exprimer.

Il est un fait que, pour les enfants des nouveaux arrivants, l'école devient un élément rassurant, c'est là où les enfants créent des liens d'appartenance, qui vont aider à leur intégration et bien sûr à leur apprentissage du français. Tel comme est confirmé dans la phrase de Mme Diane Lamarche-Venne présidente de la CSMB dans l'article publié le 14 mars 2008 dans le messenger de Verdun : l'école est un des premiers contacts de la famille immigrante avec la société d'accueil, d'où l'importance de faciliter l'intégration des jeunes et leur francisation.

Depuis septembre 2012, les classes d'accueil ont dû être transférées à Verdun, comme une stratégie pour dégourdir l'école actuel. Les enfants des immigrants doivent maintenant voyager en autobus pour assister à l'école de Notre Dame de la Paix, pour par la suite revenir en autobus pour faire son service de garde à L'Île-des-Sœurs,

Ils ont du simplement accepter, avaler, baisser la tête et le prendre comme une belle opportunité. Mais si nous sommes honnêtes, cela n'est pas une décision juste, on a pris en otage un groupe de personnes vulnérables qui n'ont pas simplement de voix.

Si, le 5 avril 2011, jour que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Line Beauchamp, a confirmé l'octroi d'un investissement de 10,5 millions \$ pour la construction d'une deuxième école primaire, à L'Île-des-Sœurs, ont aurai peut commencer la construction de cette école, sans l'opposition de plusieurs citoyens, les classes d'accueil demeureraient à l'île des sœurs.

Il est un fait aussi, que l'intégration des enfants en classe d'accueil, est plus effective, quand ils fréquentent une école de quartier dans lequel ils peuvent jouer et apprendre avec ses amis dans et d'hors de l'école, les liens deviennent plus fortes et pour tant le sensé d'appartenance à sa nouvelle communauté.

Je parle pour moi, même si ce n'est pas mon cas, mais je parle aussi pour tous les nouveaux arrivants, les immigrants et tous ceux, qui ne parlent pas le français et qui ont peur de s'exprimer, mais pour qui l'école du quartier est définitivement un des clé du succès de son intégration.

Nous avons besoin de cette nouvelle école et cela n'est pas dans 10 ans, cela est urgent, elle doit être une priorité de cette société. Pour cette deuxième école primaire a L'Île-des-Sœurs, il n'est pas minuit mois quart, il est minuit et quart.

Je reste à votre disposition pour répondre à tout question.

JULIANA ZERDA